Au 1er janvier 2025, le PETR Sélestat Alsace Centrale est devenu Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) et il a pour objectif de structurer et de déployer des politiques de mobilités sur le territoire.

Le PETR Sélestat Alsace Centrale met en place son premier Comité des Partenaires de la mobilité.

Ce Comité vise à garantir un dialogue permanent avec les collectivités, les employeurs, les associations, et les habitants sur les sujets de mobilité : transports en commun, vélo, transport scolaire, logistique, covoiturage, marche, etc. Il se réunit a minima une fois par an.

**Le PETR Sélestat Alsace Centrale lance une campagne de communication du 3 mars au 3 avril** afin de trouver huit représentants d’habitants pour participer au Comité des Partenaires, répartis également entre les quatre communautés de communes (secteurs A, B, C et D de la carte ci-dessous).

Une image contenant carte, texte, atlas

Description générée automatiquement

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**Nous vous invitons à relayer la campagne de communication sur la participation au Comité des Partenaires auprès des habitants de votre commune.**

Vous trouverez sur le lien suivant [Kit communication COMITE DES PARTENAIRES](https://comcomselestat-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/marianne_daval_petr-selestat_fr/Ekm-WeS4J6FJhj-Pgc2RpHkBXCojzR9hrzJc1iUWrZcmpQ?e=eTVisE) en téléchargement un kit de communication que vous pouvez utiliser. Il est composé de :

* Un visuel « global » et une série de 6 visuels type vignettes expliquant le Comité des partenaires
* Un texte court de quelques lignes, et un texte d’une page expliquant la démarche
* La carte des 52 communes et les 4 secteurs
* Le bulletin de participation pour les habitants
* Le règlement intérieur du Comité des partenaires
* Le règlement de tirage au sort des habitants (le tirage au sort aura lieu si le nombre de bulletins reçus est supérieur au nombre de sièges)

Si vous avez besoin d’autres formats plus adéquats à vos outils de communication, ou si vous avez des questions sur le Comité des Partenaires, vous pouvez me contacter directement par retour de mail ou au 03 88 92 19 44.

Vous pouvez également consulter le site internet du PETR : <https://selestat-alsace-centrale.fr/rejoignez-le-comite-des-partenaires-de-la-mobilite/> et partager la publication Facebook concernant la campagne de communication.